



Séparation concubinage maison

Par **mikojet_old**, le **10/09/2007** à **19:51**

BonjourrrrrMa fiancée m'a quitté, nous avons fait construire une maison tous les 2 dans laquelle nous vivons depuis 1 ans. Elle, veux vendre la maison au plus vite moi non ? Je ne peux pour le moment pas racheter sa part. Elle a quitté la maison pour retourner chez ses parents. Je vis donc tout seul dedans pour le moment. Qu'est ce que je risque si je reste dans la maison dans vouloir la vendre ? Qu'elle action peut elle mené ? Combien de temps puis je continuer a vivre dans la maison ?

Par **ly31**, le **12/09/2007** à **17:07**

Bonsoir,rrrrEst ce que le terrain et la maison sont à vos deux noms ???rrrrA vous lirerrrrly31

Par **mikojet_old**, le **13/09/2007** à **01:06**

oui le terrain et la maison sont a nos 2 noms 50/50 malgré que j'ai mis plus d'apport qu'elle

Par **dieljote**, le **30/09/2007** à **13:31**

bonjour je suis dans le meme cas mais moi j ai fait noter sur les actes de vente l apport que j ai verse pour acheter l appart donc je le recupererai quand je vendraivous devez racheter la

part de votre ex compagne sinon elle peut vous obliger a le vendre par voie juridique car vous l avez acheter en indivision.bon courage